



## Crise sanitaire, baccalauréat et Parcoursup Les candidat-es « langues rares » ne doivent pas être pénalisés !

Les conseils de classe de terminale se déroulent à l'heure actuelle dans les lycées. Ils revêtent cette année une importance particulière puisque la plupart des candidat.es au baccalauréat général et technologique peuvent d'ores et déjà calculer, à partir de leur moyenne annuelle dans chaque discipline s'ils et elles vont obtenir le diplôme tant attendu. Pour l'écrasante majorité des élèves, le diplôme est obtenu, une petite minorité passe au rattrapage, le nombre d'élèves ajourné.es est marginal. Déjà les lycéen.nes s'autorisent à fêter le diplôme et se projettent déjà sur les études supérieures avant les résultats officiels. Pour certain.es, c'est maintenant les résultats parcoursup qui les préoccupent, les stressent parfois et ils et elles sont absorbé.es par cette étape.

Les élèves, leurs enseignant.es (voire des équipes de direction) ont eu la surprise de découvrir en amont des conseils, que les candidat.es ayant choisi d'opter pour une LV1 ou LV2 « langues rares » (portugais, arabe, créole...) ne voyaient pas leur épreuve annulée, comme l'ont été de nombreuses options ou disciplines inévaluables en contrôle continu, mais que ces épreuves sont reportées à septembre. En attendant, les élèves concerné.es sont « ajourné-es » et doivent attendre 3 mois pour passer cette épreuve et se voir attribuer le baccalauréat... ou pas.

Cela, alors que plusieurs de ces élèves souhaitant obtenir leur diplôme dès maintenant, ne souhaitent pas passer cette épreuve et préfèrent conserver leur LV1 et LV2 (anglais, espagnol, allemand...) suivis pendant l'année. D'autres demandent même à se voir attribuer un zéro, ce qui ne menace en rien l'obtention de leur baccalauréat en raison de leurs bons résultats dans les autres matières et du faible coefficient des langues. Les élèves concerné.es ont un sentiment d'injustice. Ils et elles se tournent vers leurs professeurs qui sont bien en peine de les rassurer et de justifier cette décision qui paraît a priori incompréhensible. Les élèves craignent de ne pouvoir s'inscrire dans leurs écoles ou à l'université, ils sont frustré.es de ne pouvoir fêter le baccalauréat avec leurs camarades. Rappelons que le confinement les a déjà privés d'une partie de leur scolarité dans le secondaire et d'un rite de passage symbolique, marqueur de notre culture qu'ils et elles attendent depuis des années. C'est un moment collectif dont on les prive de nouveau.

Pour finir, il y a un élément à prendre en compte qui est loin d'être négligeable, c'est que les élèves concerné.es par ce bac « différé » sont des élèves qui ont choisi leur langue maternelle pour remplacer une langue apprise en cours. Créole, arabe, portugais... ils et elles ont choisi cette langue car il la maîtrise à l'oral et à l'écrit sans avoir suivi son enseignement. On sait sociologiquement que beaucoup d'élèves bilingues ayant des origines familiales étrangères sont issus des classes populaires et n'ont pas besoin d'un énième traitement discriminatoire dans leur parcours scolaire et professionnel.

**Ces élèves ne doivent pas être pénalisés dans leur orientation, une solution équitable doit être trouvée rapidement.**

Evry, le 11 juin 2020